6° Les réformes exigées par les conjonctures actuelles pour toute la monarchie, ainsi que les changemens qu'elles nécessiteront dans la sphère d'activité des autorités de la police et des finances et dans la direction des affaires, seront réalisés le plus promptement possible par le ministre soussigné, qui les fera connaître ultérieurement dans des publications spéciales.

• Les soussignés comptent que les autorités administratives auront, par leur concours actif et énergique, ainsi que par celui des troupes, rétablir et maintenir l'ordre et la tranquillité, sans lesquels on ne peut mettre les réformes à profit ni assurer le succès des meilleures intentions du gouvernement central.

• La tâche du gouvernement, déjà difficile en soi, mais aggravée encore par les conjonctures actuelles, de concilier les intérêts particuliers avec la prospérité générale et d'aviser aux besoins communs, augmentés par des conditions imprévues et défavorables, ne peut être remplie d'une manière satisfaisante et amener un bien-être général et durable que si chacun est prêt à faire des sacrifices personnels pour remplir ses devoirs de citoyen et qu'on écarte tous les élémens qui pourraient provoquer le mécontentement et des désordres.

• Les soussignés sont fermement décidés à agir en conformité de leur tâche et attendent les mêmes dispositions de la part des autorités administratives qui leur sont subordonnées.

• Puissent les habitans de ces localités être animés d'un esprit semblable, afin que les liens de la confiance réciproque se resserrent d'autant plus facilement et que ces belles contrées, naguère encore le théâtre de scènes sanglantes, amenées par des passions déchaînées, puissent goûter d'autant plus promptement et plus sûrement les bienfaits de la paix et d'une administration réglée et entièrement appropriée aux besoins de l'époque et de l'esprit public.

• RADETZKY, *feld-maréchal*.
• MONTECUCCOLI, *ministre d'état*. »

AUTRICHE.

Le 12 août, vers cinq heures, LL. MM. l'empereur et l'impératrice, l'archiduc François-Charles, l'archiduchesse Sophie et les enfants de l'archiduc François-Charles, arrivèrent à bord du bateau à vapeur *Sophie*, à Nussdorf, d'où S. M. se rendit à l'église de St-Etienne, pour y assister à un *Te Deum* qui y fut chanté.

Après le *Te Deum*, S. M. se rendit à Schoenbrunn. L'Assemblée nationale y attendait l'empereur.

Une foule immense se pressait sur le passage de S. M. La joie était universelle.

S. M. a adressé aux Viennois la proclamation suivante, à l'occasion de son retour:

« A mes fidèles Viennois!

« Hier, me trouvant de nouveau au milieu de vous, j'ai reçu le plus beau témoignage de votre ancien et inaltérable amour. Ce jour restera, à jamais, gravé dans ma mémoire et dans celle des membres de ma maison impériale.

« Qu'il représentât à toujours dans l'histoire de notre patrie comme anniversaire solennel de la nouvelle union entre un peuple libre et son empereur constitutionnel.

« Que la paix, la concorde, l'ordre et la loyauté continuent à régner, pour que la reconstruction de notre nouvel état constitutionnel prospère et se fortifie sous leurs auspices.

« J'espère que je pourrai remplir la tâche difficile qui m'est échue, et que je terminerai glorieusement la nouvelle constitution de la patrie, aidé par les représentants du peuple et mes ministres responsables.

« 3 août 1848.

« FERDINAND. »

Discours du ministre de l'intérieur baron Doblhoff dans la séance du 2 août 1848, en réponse aux interpellations du député Sturm relativement aux affaires de Croatie.

.... « J'ai en l'occasion, il y a quelque temps, de communiquer à l'Assemblée que l'archiduc Jean avait assumé la tâche d'arranger à l'amiable les dissensions survenues entre la Hongrie et la Croatie, qu'à cet effet, tant le comte Batthyany que le baron Jellachich étaient arrivés à Vienne et que des pourparlers venaient de s'ouvrir dans le but d'une réconciliation. Le ministère autrichien n'a reçu aucune communication concernant le résultat de ces pourparlers. Toutefois le président du conseil hongrois, avant de quitter Vienne, a laissé au ministère autrichien une note dans laquelle il lui pose les questions suivantes: 1° le ministère autrichien voudra-t-il maintenir dans toute sa force la pragmatique sanction en ce qui regarde l'intégrité des pays y compris et dans les dimensions actuelles entre la Hongrie et la Croatie, 2° le ministère autrichien appuiera-t-il les droits de la couronne de Hongrie conformément aux stipulations de la pragmatique sanction?—Le ministère autrichien, à la première de ces questions, a répondu, en résumé, que la pragmatique sanction, dans son ensemble, ne pourrait jamais être révoquée en doute par lui et qu'il a résolu d'en maintenir l'autorité dans toute son étendue.—Quant à la seconde question, le ministère autrichien a dû se borner à des remarques générales. Il a répondu que les Croates, pour autant que nous connaissions les vœux qu'ils ont formulés n'avaient et nullement l'intention, de se séparer la couronne de la Hongrie et qu'ils invoquaient, eux aussi, à l'appui de leurs demandes, les stipulations de cette même pragmatique sanction, sur laquelle, s'appuyait le ministère hongrois; que pour décider de ce l'objet se trouvait à plus juste appréciation du sens de la pragmatique sanction, il fallait des études approfondies sur les questions de droit public et les faits récents qui se rapportent aux dissensions dont il s'agit; que le ministère autrichien n'avait pas été mis à même, jusqu'ici, de procéder à un pareil examen approfondi, et se trouvait, par conséquent, hors d'état de répondre d'une manière aussi précise qu'on le lui demandait; enfin que le ministère autrichien ne saurait, dans cet état de choses, se départir de son désir qu'un accord amiable vînt mettre un terme à ces dissensions, qu'on employât tous les moyens possibles pour empêcher la guerre civile et surtout qu'on prévînt toute tentative qui pût mettre en danger l'ensemble de la monarchie autrichienne. Le ministère, avons-nous ajouté encore, part du principe qu'il ne faut en aucun cas s'éloigner des points capitaux que voici: le maintien de la pais intérieure, le rétablissement des esprits, l'égide de la pragmatique sanction, et l'égalité de droits de toutes les nationalités. Cette réponse du ministère autrichien est restée jusqu'ici sans réplique, à moins que nous n'devions considérer comme telle les discours prononcés à la chambre des députés à Pesth par le ministre des finances de Hongrie et dont le public, ici, a eu connaissance par les journaux d'avant-hier. N'attendez pas de nous, Messieurs, que nous relevions la gant que nous a jeté le ministre hongrois. Ce n'est pas en plaidant au combat chevaleresque; on ne peut placer entre nos mains une épée à deux tranchans, pour que nous nous blessions nous-mêmes mortellement avant de frapper notre adversaire. Mais nous devons nous réserver contre les incriminations et accusations qui se trouvent dans les discours du ministre hongrois contre le ministère autrichien. On nous reproche avant tout, dit-on, de faire la réaction, c'est-à-dire de travailler à une réaction moyennant laquelle nous voudrions jeter de nouveau les peuples autrichiens entre les bras de l'arbitraire et de l'absolutisme. Messieurs, si un de vous devait avoir la moindre inquiétude à cet égard, nous serions prêts à quitter à l'instant nos sièges. (Bravos prolongés. Non! Non!) Ensuite on nous a reproché d'agir sans plan, sans caractère, sans politique. Je ne parle pas de la contradiction qu'il y a entre cette accusation et celle qui précède. En général, si je voulais relever toutes les contradictions dont fourmille les discours en question, je n'en finirais pas à bout dans notre séance d'aujourd'hui. Mais ce que je tiens à énoncer en peu de mots, c'est notre conviction que de nos jours la politique ne se fait point sur le banc des ministres, pas plus qu'elle ne se fait à la tribune. La politique s'élève plus haut, plus élevé, le génie de l'humanité fait la politique (bravos) il dit aux peuples: vous êtes libres, vous êtes rentrés en possession de vos droits innés. (Bravos prolongés) vous devez y tenir ferme, si vous ne voulez pas être anéantis (bravos.) La politique, celle qu'on fait, ne mène pas plus loin que le pouvoir des politiques qui cherche au loin des alliés, et abandonne les plus proches, les plus naturels. Une politique qui ne voit qu'une face des choses, dont l'action est guidée par l'égoïsme, par l'ingratitude, une telle politique, dis-je, ne peut avoir de longue durée. (Bravos prolongés) elle porte en elle-même le germe de la destruction. (Bravos). Enfin, on a voulu faire peser sur nous le soupçon de trahir la cause allemande. Messieurs, nous devons déclarer que cette accusation est un mensonge. Nous sommes Allemands (bravos), nous sommes vraiment et foncièrement Allemands, puisque nous nous sommes pas seulement allemands, mais aussi nous sommes justes et honnêtes (bravos). Nous sommes justes, parce que nous respectons les droits innés de chaque peuple, (bravos) parce que nous ne plaidons en faveur d'aucune préférence, d'aucune suprématie. Nous tendons vers un seul but: l'union de tous les peuples autrichiens; nous ne voulons pas une égalité acquise par la force, mais bien une fraternité réclamée par l'histoire, la nécessité et la voix du cœur. (Bravos universels) Tant que cette fraternité régnera dans cette chambre, tant que le député de la Vistule tendra la main à celui des bords de l'Adriatique, nous serons debout, messieurs, et inébranlables; nous ne craindrons pas les nuages s'entassant à l'Est et à l'Ouest de notre horison et lancant contre nous des éclairs. En agissant dans cet esprit, nous croyons aussi rendre les meilleurs services à la cause allemande. Je ne puis, en terminer, je n'ai qu'à vous demander la permission, messieurs, de vous annoncer que le ministère s'occupe de la rédaction d'un mémoire, où toutes les questions pendantes entre l'Autriche et la Hongrie seront soumises à un examen approfondi et exposées de la manière la plus lucide. Dès que ce travail sera terminé, il vous sera soumis, messieurs, afin que cette partie de nos relations puisse être parfaitement réglée. (Bravos énergiques et prolongés). »

Après son retour de Vienne à Agram, le Ban Jelachich a adressé aux Croates la proclamation suivante:

PROCLAMATION.

Obéissant aux ordres suprêmes de S. A. I. l'Archiduc Jean, *Alter-Ego* de S. M. l'Empereur et Roi, je me suis rendu une troisième fois auprès du siège du gouvernement central de la monarchie pour concilier, à faire se pouvait, les besoins irrécusables de notre patrie, tant avec les vœux et l'honneur de nos voisins en Hongrie, (honneur qui nous est cher à nous aussi) qu'avec les intérêts de la maison I. et R. à laquelle doivent appartenir la nation hongroise et la nôtre, comme les égaux et les amis et en fidélité.

Ni le danger personnel, ni la profonde flétrissure et la mortification dont j'étais menacé par le maintien du manifeste du 10 juillet qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été révoqué publiquement, n'ont pu me retenir de me soumettre à cette nouvelle et pénible mission. Je l'ai fait, parce qu'il s'agissait de concilier avec chers compatriotes de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Dalmatie et des Woivodies serviennes, les deux plus grands biens de la terre, la liberté et la paix; parce qu'il s'agissait de garantir aux deux parties leurs droits naturels et leurs exigences raisonnables, et enfin parce qu'il s'agissait de rétablir pure et pacte l'union de tous les pays et de tous les peuples qui appartiennent à la Couronne Apostolique, de garder leur union tant entr'eux qu'avec la grande monarchie à laquelle nous appartenons par des traités sacrés, par un commun amour pour notre monarque, qui n'est manifestement bienheureux bien que dans l'infortune, et par la considération de l'intérêt particulier de notre pays comme de tous les autres de l'Empire d'Autriche, auquel nous voulons appartenir aussi à l'avenir.

Elu représentant de la nation par S. A. I. l'Archiduc Jean, et chargé de poser pour lui la médiation dont il s'était chargé, les décisions de la dernière diète, savoir: l'union des ministères de la guerre, des finances et des affaires étrangères avec l'administration centrale de la monarchie, la pleine et entière conservation de notre nationalité et de notre langue, et leur admission à des droits égaux tant à l'administration centrale et à la diète comme de la Hongrie et enfin l'accomplissement des désirs et des justes demandes de la nation servienne en Hongrie. M'éloigner de cette base m'était également défendu par mes propres convictions et par la volonté explicite de la nation.

Si S. A. I. l'Archiduc-Palatin, qui m'avait reçu avec les assurances les plus bienveillantes et avec les vœux les plus sincères pour un arrangement à l'amiable, ni le ministère-président de Hongrie, avec lesquels je traitais sur cette base immuable, se trouvaient en état, vu leur position vis-à-vis de la diète et de leur parti, d'entrer en discussion d'une manière quelque peu satisfaisante. Le départ du médiateur pour Francfort, qui eut lieu le 30 juillet, mit fin à cette dernière tentative de l'arrangement pacifique de notre cause nationale, sans me laisser le doux espoir d'une heureuse issue. D'un autre côté, il m'est d'une grande satisfaction de rappeler ici les nombreuses et vives manifestations d'intérêt et d'enthousiasme dont j'étais l'objet, de la part de l'armée, de la bourgeoisie et de la garde nationale de Vienne, Brünn, Gratz, et même de villes moins considérables. Cette satisfaction est d'autant plus grande que je ne puis attribuer ces démonstrations à ma personne que j'ai pu facilement, et sans mérite, connaître, mais que j'y vois uniquement une preuve de la conviction généralement répandue de la grande portée populaire et vraiment libérale de notre juste cause, de la grande importance qu'elle a pour la conservation de la monarchie entière et de la nouvelle constitution de cette dernière, constitution qui veut le libre développement de l'esprit démocratique et de toutes les nationalités, constitution que nous avons accueillie avec le même enthousiasme et que nous respecterons avec la même fidélité que la régénération de notre propre nationalité.

Il ne nous reste qu'à attendre les décisions de la diète réunie à Pesth sur notre dernière pacote de paix, que les ministres hongrois communiqueront sans aucun doute aux députés et de confier alors à nos forces et à notre union le triomphe de notre juste cause à laquelle ne manqueront ni les sympathies sincères de tous les peuples libres de l'Autriche et de l'Europe, ni l'approbation de S. M. notre Empereur et Roi, ni l'aide du Tout-Puissant dans lequel repose notre ferme espoir et notre confiance inébranlable.

Agram, 6 août 1848.

JELACHICH.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 10 *août*.— Dans la séance du 10 de l'assemblée nationale, M. le président a donné lecture d'un message du vicaire de l'empire, qui annonce que le ministère de l'empire a été complété de la manière suivante:

MM. le prince de Limange, président du conseil; Heckscher (jusqu'ici ministre de la justice), ministre des affaires étrangères; de Schmerling (jusqu'ici ministre des affaires étrangères et de l'intérieur,) ministre de l'intérieur; Duckwitz, ministre du commerce; de Beckerath, ministre des finances; Robert de Mohl, ministre de la justice; Maximilien de Gager et de Bergeleben, sous-secrétaires d'état au département des affaires étrangères; Bassermann et de Würth, au département de l'intérieur; Merviissen et Fallati, au département du commerce; Mathy, au département des finances; Widenmann, au département de la guerre.

— 8 *août* — On lit dans la *Gazette allemande de Heidelberg*:

« D'après ce qu'on apprend, le ministère de l'empire est décidé à faire prendre une tournure définitive au différend survenu avec le Danemark; c'est ce que prouvent non seulement les nouveaux envois de troupes et de munitions de guerre, mais encore le fait qu'un membre du ministère, M. Heckscher, se rendra cette semaine comme plénipotentiaire du pouvoir central à Schleswig, pour être sur les lieux dans le cas où il serait fait de nouvelles propositions.

— 9 *août*.— Notre bataillon d'infanterie, composé d'environ 500 hommes, nous quittés ce matin pour se rendre dans le Schleswig-Holstein avec les autres troupes du Sud de l'Allemagne. Un détachement de troupes nassoviennes se joindra à Biebrich à ce bataillon.

STUTTGARD, 9 *août*. — En vertu d'un ordre de l'archiduc vicaire de l'empire, une division du 8e corps d'armée, laquelle se composera d'une brigade de troupes wurtembergeoises et d'une brigade de troupes des grands-duchés de Bade et de Hesse, se mettront aussitôt en route pour aller renforcer l'armée fédérale dans le Schleswig. S. M. le roi confie le commandement supérieur de cette division au lieutenant-général de Miller, et le commandement de la brigade wurtembergeoise au général-major comte Guillaume de Wurtemberg. Cette dernière se compose du 6e et du 8e d'infanterie, du 2e de cavalerie, du 3e d'artillerie à cheval, et d'une division de pionniers et de chasseurs. Elle amènera des munitions de réserve, ainsi que le matériel pour l'établissement d'ambulances et d'une boulangerie de campagne. D'ici au 16 du courant, toutes ces troupes doivent se trouver sur le pied de guerre et être prêtes à entrer en campagne. La division en réserve doit être prête à marcher dans la quinzaine. En conséquence, de ces disposition supérieures, les autorités des districts dans lesquels se trouvent en congé les hommes appartenant au 6e et au 8e régimens d'infanterie, au 2e de cavalerie et au 3e d'artillerie à cheval, seront tenues d'enjoindre à ceux-ci de rejoindre au plus vite leurs régimens respectifs.

Le ministre de la guerre, RUPPLIN.

CARLSRUHE, 3 *août*. — Il s'est annoncé, dit-on, un si grand nombre de volontaires pour prendre part à la guerre contre le Danemark qu'on n'en admet plus à partir d'aujourd'hui. La même chose s'est produite dans plusieurs autres garnisons. Les troupes seront embarquées à Kniehingen et à Manheim et descendront le Rhin jusqu'à Cologne, d'où elles seront transportées ensuite jusqu'à Kiel par les chemins de fer sur le théâtre de la guerre.

SCHLESWIG, 6 *août*. — Dans quelques jours on attend ici les troupes de Schleswig-Holstein, dont le quartier-général sera établi dans cette ville. Elles seront apparemment employées à protéger les côtes et du Schleswig contre une descente éventuelle de l'ennemi, tandis qu'une partie considérable des troupes fédérales attendra ici protégeront le reste de nos côtes, et que les autres concourront avec le 10e corps d'armée à l'occupation de tout le Jutland. Il paraît que les Prussiens restent à Apenrade et à Sundewitt.

DANEMARCK.

COPENHAGUE, 1er *août*. — Voici le texte du rescrit du ministre de la marine, qui déclare en état de blocus, à partir du 15 août, les embouchures de l'Elbe, du Weser et du Jahde:

« Le ministre de la marine porte à la connaissance publique qu'indépendamment des ports actuellement bloqués de Swinemünde, Wolgast et Cosmin, avec Kiel et l'embouchure du canal de Schleswig à Holtenau, on bloquera encore, à partir du 15 août, Greifswalde et l'abord oriental de Stralsund, ainsi que les embouchures de l'Elbe, du Weser et du Jahde.

« Cette décision a été communiquée par l'ordre de S. M. aux puissances amies et neutres. Elle sera également communiquée par les autorités de la donane à tous les navires qui passeront le Sund et le Belt. Avant qu'il ne soit fait une nouvelle publication, on ne devra pas envoyer d'autres ports comme étant en état de blocus.

« Copenhague, le 1er août 1848.

« De la part du ministère de la marine,

« ZASTROW. »

On lit dans la *Berlenhalle*:

« Quoiqu'on ait fait passer dans le dernier tems des troupes de la réserve de Malmo, en Fionie, il ne paraît pas que les troupes suédoises prendront une part sérieuse dans la guerre du Danemarck contre l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, la flotte, forte de 13 grands bâtimens de guerre, qui a croisé, il y a quelque tems, dans la Baltique, est au moins revenue sur la rade de Malmo.

PRUSSE.

BERLIN, 4 *août*. — D'après une décision du gouvernement prussien, il ne sera plus arboré de drapeau quelconque sur les édifices publics. Par suite de cette défense, les drapeaux allemands et prussiens, qui ont été arborés, le jour du 2 du courant, sur le toit de la balcon de l'édifice de l'université, ont été enlevés. Toutefois, le président de police a informé le public qu'il était loisible aux habitans d'arborer de leurs maisons des drapeaux allemands ou prussiens.

— 7 *août*. — La journée d'hier s'est passée tranquillement. Le club des paysans de Teltow, une société réactionnaire qui a arboré sur le drapeau prussien, s'est éloigné à l'arrivée du cortège des berlinois, composé de près de 15,000 individus; 3a clubs et 17 corporations y étaient représentés. M. Held a harangué la foule, qui a fait retentir les cris de ses bourras au moment où le drapeau allemand a été arboré sur le monument.

HOLLANDE.

LIMBOURG.— On lit dans le *Journal du duché de Limbourg*, sous la date de Maestricht, 1er août:

« On se souvient que le conseil de régence de Maestricht a, dans sa réunion du 24 juillet, voté une adresse tendant à ce que le ministère des affaires du Limbourg en général et de celles de la ville en particulier. On se souvient aussi que cette adresse demandait le maintien de ce qui existe actuellement dans le Limbourg quant au territoire. La réponse du gouvernement ne s'est pas fait attendre; hier déjà elle est arrivée, et aujourd'hui à midi, le conseil a été réuni pour recevoir communication de la dépêche dictée d'après les ordres de S. M. Voici cette pièce telle qu'elle nous est communiquée au moment de mettre sous presse:

La Haye, le 29 juillet 1848.

Au conseil de régence de Maestricht.

Le roi, par disposition du 25 courant, m'autorise à vous faire savoir relativement à votre adresse du 24 courant:

Que les vues, intentions et desseins de S. M., en ce qui concerne le Limbourg en général et la ville de Maestricht en particulier, lesquels sont été récemment communiqués, soit par S. M. elle-même, soit en son nom, à une commission spéciale, ne seront point modifiés *en aucun cas et de quelque sorte*.

Qu'en faisant attention à ce qui a été fait depuis par S. M. à l'égard du Limbourg et de Maestricht, et particulièrement à l'envoi d'un des ministres du roi dans la ville, le conseil de régence peut tirer plus ainsi qu'après les plus évidentes de l'intérêt que prend S. M. à la conservation de la province, avec sa capitale, et de la solidarité qui l'unit pour le bien-être des ses habitans; le conseil de régence peut tirer ainsi qu'après les S. M. ne s'intéresse pas dans cette tâche, mais qu'en toute circonstance elle pourvoira par des actes qu'elle prend à ceux d'avancement des intérêts bien entendus des habitans de la ville de Maestricht.

En vous faisant ces communications, j'ai l'honneur de m'acquitter de la mission dont j'avais été chargé.

J. M. DE KEMPENAER.

On lit dans le même journal, sous la même rubrique, en date de 2 août:

« On a pu voir dans la réponse faite par le gouvernement au conseil de régence, réponse que nous avons publiée hier, que le pouvoir central est décidé à maintenir son autorité dans le duché de Limbourg. Nous croyons savoir de bonne part que M. le ministre Lightenvelt travaille en ce moment dans le même sens. Des renforts de troupes sont dirigés sur le Limbourg. Dans peu de jours deux hommes arriveront à Venlo et à Roermonde. Dans huit jours, tous les militaires des dépôts arriveront dans la province et les hommes extraits à Maestricht. On le voit, le roi veut maintenir son droit; et les séparatistes, au lieu d'apporter du soulagement au Limbourg, ne sont pas loin de lui avoir apporté des charges nouvelles. C'est un des premiers bienfaits des détenus de ce genre, dont ce qui nous est encore inconnu. Mais, quoi qu'il arrive, le gouvernement ne peut abandonner le Limbourg aux caprices des agitateurs, ni permettre que ce pays passe à l'Allemagne au commencement que par la force des armes. Il y va de l'honneur du prince qui gouverne.

(Correspondances particulières.)

ROUMÉLIE, ANDRINOPLE, 25 *août*. — Depuis le 18 du courant, l'on savait dans cette ville qu'un grand incendie s'était manifesté à Constantinople, mais ce n'est que mercredi passé que l'on a reçu, par la poste du gouvernement, tous les détails de ce sinistre. Beaucoup de gens de ce pays se trouvent en ce moment dans des parties de riz, beurre, fromage et autres denrées qu'ils expédiaient pour avoir toujours des approvisionnemens permanents dans la capitale. Quiconque connaît ici les nombreux méchés qui ont été balayés par l'incendie, indépendamment du quartier qui a subi le même sort, peut, tant bien que mal se faire une idée des pertes incalculables causées par ce désastre.

Depuis ma dernière lettre, le choléra a encore considérablement diminué, et l'on compte à peine 15 à 18 morts par jour, dont une bonne partie succombe aux dyssenteries, fièvres malignes et autres maladies; ainsi, nous espérons être bientôt délivrés de ce fléau en peu de jours. Toutes les villes qui reçoivent sa visite pour la première fois, comptent de nombreuses victimes. Demotico, dans nos environs, et tous les villages situés sur la rivière jusqu'à Ferra, se trouvent dans ce cas. Il en est de même dans l'intérieur: Zaara, Philippopoli et autres localités ressentent les terribles atteintes de ce fléau; par contre, les villes ou villages situés de l'autre côté de la rivière, en sont préservés.

On a reçu, ici, l'avis de l'entrée des troupes impériales à Bukarest, où elles ont été parfaitement reçues. Les trois pavillons Ottoman, Russe et Valaque flottaient au haut d'un immense mât, le premier en haut, plus bas le russe, et au-dessous le pavillon national. Tous les blés étaient encore sur pied; avec les nouvelles idées qui avaient commencé à germer dans la tête de paysans valaques, ceux-ci étaient entièrement occupés de la situation du pays, se soucient très peu de la campagne.

Un voleur arabe qui exerçait sa criminelle industrie, du côté de Mustapha pacha, et qui était parvenu jusqu'à présent à se soustraire aux recherches de l'autorité, a été écroué hier dans la prisons du palais.

Depuis les premiers jours du Ramazan, on se plaignait avec juste raison de la qualité du pain mis en vente dans les divers fours de la ville; des mesures énergiques ont été prises par Rustem pacha, pour obvier à ce grave inconvénient. En effet, pourquoi le pain ne serait-il pas d'une bonne qualité, d'un poids satisfaisant, lorsqu'on peut se procurer du blé de toute beauté au prix de P. 45 le kilot?

MACÉDOINE, SALONIQUE, 23 *août*. — On débute ordinairement toujours par les grandes nouvelles, bonnes ou mauvaises, quelles qu'elles soient. Ici, depuis le 9 juillet, la nouvelle du jour est celle du choléra; la maladie a empiré et l'on a enregistré jusqu'à 60 décès par jour. La semaine passée, les rues étaient presque désertes; la panique était tellement grande, que l'on peut dire, sans craindre d'exagérer, que les 3/4 des habitans avaient émigré. Le bazar était fermé; il n'y avait plus que 2 ou 3 boutiques ouvertes; les vivres et le pain nous manquaient; le bruit courait que le gouverneur lui-même sollicité, par les beys du pays, allait quitter la ville, mais heureusement il n'en était rien. S. Exc. disait bien qu'on l'avait engagé à partir pour la campagne, mais il avait résolument répondu qu'il resterait à son poste.

De son côté, M. le consul de Toscane, voyant que la désertion devenait presque générale, que la communauté israélite était en dispersion complète, et que les individus de cette nation épars çà et là hors des portes de la ville, mourraient en grand nombre et seraient exposés sans sépulture, fit un appel officiel à tous les membres de sa colonie, dont la majeure partie appartiennent à ce rite, pour les engager à rentrer en ville et y coopérer à améliorer le sort de la population laissée sans secours et sans chefs. Cet appel trouva le bon ton. A l'endemain, les principaux chefs des familles toscanes vinrent en ville, et quoique n'étant point membres de la communauté, se réunirent en conseil avec quelques indigènes leurs correligionnaires, et arrêtèrent quelques mesures importantes. Plus tard, le grand-rabbin rappela, lui aussi, en ville, les 5 à 600 mille du bas peuple israélite qui s'étaient réfugiés à Bélchinar et qui rentrèrent aussitôt; le pacha, de son côté, dépêcha dans la banlieue un *Sunory*, porteur d'un *bujouruldy*, engageant les émigrés à rentrer en ville. Cependant les familles aisées continuent à émigrer, et la mortalité a augmenté de beaucoup ces jours-ci; hier, on a constaté plus d'une centaine de décès; on a dû tenir les portes de la ville ouvertes jusqu'à deux heures de la nuit, pour l'enterrement des morts. On a vu avec regret et un sentiment d'horreur que les juifs et les grecs abandonnaient leurs morts en ville, pendant 40 heures, sans sépulture! Un sentiment général de réprobation a éclaté à ce sujet, et des consuls ont dû faire des démarches énergiques auprès des chefs spirituels de ces deux rites ainsi qu'auprès du gouvernement local. Payons un tribut de reconnaissance à la mission des Lazaristes qui remplissent avec le plus saint dévouement les devoirs de la charité, en secourant les malades et en donnant la sépulture aux décédés dont ils tirent les corps des lieux reculés jusqu'au lieu où ils doivent être déposés.

A Serrès aussi, le choléra fait une dizaine de victimes par jour. La même maladie sévit Larissa, à Tournova et en d'autres endroits montagneux; les gens du pays lui donnent le dénomination de fièvre-cholérique.

Il fait une chaleur étouffante, depuis 4 mois il n'est pas tombé ici une goutte de pluie.

Un bateau à vapeur de guerre ottoman a précédé d'un jour l'arrivée du vice-amiral Machouk pacha que, le lendemain, dimanche, a été salué dans la rade de Salonique avec une diversion du canon et deux goélettes.

Point de visites à cause du Ramazan et du choléra; mais quelques consuls ont adressé à Machouk pacha des félicitations accueillies et officier général s'est empressé de répondre avec la même courtoisie.

Le colonel Moustapha bey, qui était venu dernièrement à Salonique pour faire une acquisition de tapis pour l'armée, a reçu l'ordre du généralissime de partir pour Constantinople, chargé d'une nouvelle commission, de la part de S. Exc. Il s'embarque sur le *Mistri-Bahri*, qui part cette nuit.

SYRIE, DAMAS, 9 *août*. — Le choléra-morbus nous a enfin atteints; l'on comptait déjà hier matin vingt-cinq attaques à l'hôpital militaire, dont deux seulement avaient été suivies de mort. Jusqu'ici, les habitans de notre ville, quoique profondément effrayés, n'osaient pas encore manifester publiquement leur peur. Mais, vers 10 heures du matin, la douloureuse nouvelle venue mettre le comble à la terreur générale: Une dame du harem de Kiamili pacha venait de mourir atteinte de l'horrible fléau. M. le docteur Amstein, médecin sanitaire de la République française, et M. Swerga, médecin des hôpitaux, ont été appelés sur le-champ pour lui porter secours, mais tous leurs soins furent inutiles et ne purent que constater le cas du choléra. Les émigrations sont très nombreuses. Je crois que dans cette circonstance rien n'a été plus heureusement imaginé, le lazaret, nouvellement, d'accord avec le service sanitaire, devrait aider ces émigrations, car en diminuant de nombre, les habitans d'une grande ville offriront moins de victimes à l'épidémie qui nécessairement passera plus tôt.

Kamik pacha, général en chef de l'armée d'Arabie, a compris l'utilité de cette mesure, et déjà deux régimens ont quitté leurs casernes pour se rendre à Deïr-el-Kamar. Ces casernes seront converties en hôpitaux civils, destinés à recueillir les cholériques pendant toute la durée de l'épidémie. Cette affreuse toute a été précédée par la Syrie Kep, Antioche, Latiaquie, Tripoli, Hama, Homs et Damas; on dit même qu'elle s'est manifesté et à Beyrouth.

EGYPTE, ALEXANDRIE, 12 *août*. — Ibrahim pacha et ses frères se trouvent toujours en mer; on les dit à Rhodes. Mehemet, vice-roi, il continue de résider à Alexandrie où il jouit de la santé la plus satisfaisante.